

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Declaration de Maladie

N° W19-457904

NP=19893

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	8095	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : SAYARH RACHID			
Date de naissance : 14/08/1962			
Adresse : lot Sofia 1 Rue Hassan II Hay Hana Casablanca			
Tél. : 0661083125	Total des frais engagés : 917,60 Dh		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	15/01/2020		
Nom et prénom du malade : SAYARH RACHID			
Age: 58			
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Migraine			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 06/01/2020			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'~~exactitude~~ des renseignements portés sur la présente déclaration, je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 04/02/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL SIEGE RAM

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/02/2020		Ca + V 15 - 100	60000	INP : 09 111 3860 Jah

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE DAB NAJME</b> Sofia NAJME Lot. Sofia 2 Rue Hassane N° 1 Hay El Hana - Casablanca Tél : 022.95.15.37	03/09/20	317.60

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		25533412   21433552		
		00000000   00000000		
		D ----- G		
		00000000   00000000		
		35533411   11433553		
		B		
		(Création, remont, adjonction)		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
		Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession		
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden

## Spécialiste

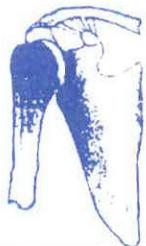
Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



119 , شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء  
119, Avenue de Bourgogne - Résidence venezia - Rez de chaussée. Casablanca  
Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44  
E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casa.com  
INP 091113860

30,00

03/09/2020

30,00

PPV: 87DH40  
PER: 10/22  
LOT: 12439

PPV: 87DH40  
PER: 10/22  
LOT: 12439

30,00

SAYARH

174,80

87.40 x 2

① Dolico x 220g

14f

90.00

30.00 x 3

② TRACET

15f

52.80

PHARMACIE DAR NAJME  
Sofia NAJME  
Lot. Sofia 2 Rue Hassane N° 7  
Hay El Hana - Casablanca  
Tél : 022.95.15.37

LOT 181367  
EXP 02/2021  
PPV 52.80DH

PHARMACIE DAR NAJME  
Sofia NAJME  
Lot. Sofia 2 Rue Hassane N° 7  
Hay El Hana - Casablanca  
Tél : 022.95.15.37

317.60

# الدكتور عبد الحق مودن

Docteur Abdelhak Mouden

## Spécialiste

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



119 , شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء  
119, Avenue de Bourgogne - Résidence venezia - Rez de chaussée. Casablanca  
Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44  
E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathie-casablanca.com  
INP 091113860

03/02/2020  
SAYARIT. RAELIS

Rez  
Spécialiste

→ Consultation Spécialiste 200.-  
→ X-ray imagerie 200.-  
Total: 600/-

Dr. Abdelhak MOUDEN